



Procédure d'instruction d'un dossier de mise en débet administratif

Acteurs	Logigramme de procédure	Commentaires associés
IGT ; IGF ; IGE		
IGT		<p>- En cas de non-conformité, le projet d'arrêté est renvoyé par le DGTCP à l'IGT pour correction</p>
IGT		
DGTCP		<p>- En cas de non-conformité, le MEF ramène le dossier au DGTCP qui, en dernier ressort, le renvoie à l'IGT pour les corrections d'usage.</p>
MEF		
MEF		
IGT		
IGT		
IGT		



Procédure d'instruction d'un dossier de décharge de responsabilité

Logigramme de procédure	Responsabilités	Délai
<pre> graph TD A([Arrêté de débet du MEF]) --> B[Demande de décharge de responsabilité] B --> C[Transmission de la demande au MEF sous couvert du DGTC] C --> D[Examen de la demande par le MEF] E[Demande de sursis de versement] --> D D --> F{L'examen est-il satisfaisant?} F -- NON --> G[Rejet de la demande par le MEF] F -- OUI --> H[Demande accordée par le MEF] G --> I[Recours du Comptable Public devant la Chambre administrative de la Cour Suprême] H --> J[Notification de la décharge de responsabilité au Comptable Public] </pre>	<p>IGT/DGTC/MEF</p> <p>Comptable Public</p> <p>Comptable Public</p> <p>Comptable Public</p> <p>MEF</p> <p>Comptable Public/IGT</p>	<p>1 an</p> <p>6 mois</p> <p>6 mois</p>



Procédure d'instruction d'un dossier de remise gracieuse

Logigramme de procédure	Responsabilités	Délai
<pre> graph TD A([Arrêté de débet du MEF]) --> B[Demande de décharge de responsabilité] B --> C[Transmission de la demande au MEF sous couvert du DGTCP] C --> D[Examen de la demande par le MEF] E[Demande de sursis de versement] --> D D --> F{L'examen est-il satisfaisant?} F -- NON --> G[Rejet de la demande par le MEF] F -- OUI --> H[Demande accordée par le MEF] H --> I[Notification de la décharge de responsabilité au Comptable Public] </pre>	<p>IGT/DGTCP/MEF</p> <p>Comptable Public</p> <p>Comptable Public</p> <p>Comptable Public</p> <p>MEF</p> <p>Comptable Public/IGT</p>	<p>1 an</p> <p>6 mois</p> <p>6 mois</p>



Procédure d'instruction d'un dossier de remboursement de cautionnement

Acteurs	Logigramme de procédure	Commentaires associés
Intéressé		<p>L'intéressé dépose sa demande de remboursement de cautionnement à l'IGT. Ce dossier comporte, entre autres, les éléments suivants :</p>
Intéressé		<ul style="list-style-type: none"> • une demande de remboursement à adresser à Monsieur le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ; • une déclaration de recette prouvant que l'intéressé a constitué un cautionnement (document à retirer à l'ACCT)...
ACCT		<p>L'ACCT vérifie les documents indispensables au remboursement du cautionnement, et surtout l'authenticité du reçu de cautionnement joint au dossier.</p>
AJT		<p>L'AJT procède aux vérifications relatives à l'existence de débet comptable ; de poursuites au civil ou au pénal ; d'actions récursoires et des arrêts de la Chambre des comptes, des arrêts de remise gracieuse ou de décharge de responsabilité.</p>
ACCC		<p>L'ACCC vérifie, d'une part, l'existence de débet comptable ; et d'autre part, si l'intéressé a bénéficié d'une remise gracieuse ou d'une décharge de responsabilité. Il indique enfin le montant du recouvrement de débet effectué.</p>
DCP		<p>La DCP et/ou la DCCP s'assurent de :</p>
DCCP		<ul style="list-style-type: none"> • la transmission des comptes du comptable à la Chambre des comptes ; • l'obtention du quitus ou indique l'existence d'injonctions de la Chambre des comptes.
IGT		<p>L'IGT transmet l'Arrêté et le dossier à l'ACCT qui effectue le remboursement après les contrôles avant paiement.</p>